Couleur



Avec l'arrivée des beaux jours, les photographes et les jardiniers amateurs de Chef-Boutonne sont invités à participer à différents concours ...

Programmation de la réunion publique annuelle

En tant que citoyen, vous vous posez sûrement des questions sur telles ou telles choses, ou avez des remarques à faire ou tout simplement avez des réflexions sur les dossiers en cours. Pourquoi ne pas venir en parler lors de la réunion publique ? En effet, chaque année, depuis 2008, le Conseil Municipal organise une rencontre au cours de laquelle le public interroge les élus sur les thèmes qu'ils désirent, pour que des réponses précises soient apportées. Cette réunion permet en outre d'enrichir le débat. Celle-ci est fixée le jeudi 19 mai à 20h30 à la ferme du château.

D'autre part, nous vous rappelons que les séances plénières du Conseil Municipal sont publiques et qu'à ce titre, chacun d'entre vous est invité à venir voir comment cela se passe ; que ce soit par curiosité, intérêt pour la commune... Vous serez les bienvenus.



Attention aux pesticides

La commune s'est engagée à

réduire l'usage pesticides depuis 2009, à travers la charte «Terre Saine » mise en place par le Conseil Régional. Dans les faits, notre commune n'utilise plus de pesticides dans les rues et emploie des moyens de substitution (meilleur balayage, jachères et bordures fleuries...). Il est vrai que des herbes sauvages restent présentes à certains endroits mais nous rappelons à chacun qu'il est formellement interdit à tout riverain d'utiliser des pesticides sur la voie publique. Certaines personnes en auraient fait usage devant leur propriété.



Travaux de l'Avenue : enfin la fin !

Les travaux touchent à leur fin et à partir de mi-mai, les routes seront définitivement ouvertes, comme avant. Durant ces mois de travaux, l'Avenue aura été métamorphosée et mise en valeur. Nous souhaitons remercier vivement tous les riverains et les commerçants pour leur patience car nous mesurons pleinement les désagréments que ces travaux ont occasionnés. L'inauguration officielle de ces travaux aura lieu samedi 9 juillet au matin en présence de Madame la Préfète et de Monsieur le Président du Conseil Général.

L'avenue Auguste Gaud en double A compter du 6 juin, va débuter l'essai de mise en double sens de l'avenue Auguste Gaud. Celui-ci durera jusqu'à la fin septembre, date à laquelle sera prise définitivement la décision de conserver ce double sens ou bien de revenir au sens unique. Cet essai a pour objectif de réduire le problème de giration à l'angle de la rue du Département et de l'avenue des Fils Fouquault puisque, durant cette période, le tronçon de la rue du Département jusqu'à la rue de la Laiterie sera interdit aux véhicules de plus de 12 tonnes (sauf véhicules agricoles). Chacun est amené à nous faire part de son avis en mairie, par courrier, par e-mail ou à l'école du Sacré-Cœur. Attention donc aux nouveaux panneaux, aux nouvelles priorités!

Place aux citoyens!

La Communauté de Communes Cœur du Poitou édite un journal annuel depuis 2009. Lors de cette première année, une présentation générale des commissions et compétences a permis à chacun de mieux s'approprier les missions de cette collectivité. En 2010, ce sont des agents qui ont parlé de leur métier, montrant ainsi leurs missions sous un aspect pratique. En 2011, la commission communication souhaite donner la parole aux citoyens pour qu'ils puissent poser des questions aux élus, donner leur avis et ressenti. Chaque compétence pourrait être ainsi déclinée dans cette nouvelle édition qui paraîtra début octobre.

Cette parole donnée aux citoyens ne sera possible que si des volontaires se manifestent. C'est pourquoi, si vous êtes intéressé(e) pour faire partie du groupe de citoyens, nous vous remercions de vous manifester auprès de Laurent Gilgenkrantz (05 49 29 83 93) ou à coeurdupoitou@paysmellois.org et ce, avant le 15 juin.

Enfin, vous voudrez bien préciser pour quel domaine d'intervention parmi les suivantes, vous souhaiteriez intervenir : économie, affaires scolaires, patrimoine, gestion des déchets, assainissement collectif et non collectif, portage de repas, communication, enfance et jeunesse, budget. Merci de votre participation.

Pensez à demander vos papiers d'identité à l'avance!

La Préfecture rappelle aux usagers qui souhaitent obtenir un titre d'identité que la délivrance de ceux-ci est soumise à des délais d'instruction et de traitement qui sont actuellement de six semaines pour une carte nationale d'identité et de deux semaines pour un passeport, en raison du nombre important de demandes. En conséquence, les parents d'enfants qui partent en voyage scolaire ou qui passent un examen (brevet des écoles, BEP, CAP, baccalauréat, ...) sont invités à tenir compte de ces délais. Afin d'éviter les périodes de pointe liées aux départs en vacances, durant lesquelles les délais de délivrance peuvent encore s'allonger, il est conseillé d'anticiper les demandes de carte nationale d'identité ou de passeport.

QUELQUES INFOS MUNICIPALES

- Lors de la réunion du Conseil Municipal du 27 avril, il a été décidé de ne pas modifier les taux d'imposition. La prochaine édition de Couleur Boutonne vous donnera des explications plus détaillées sur ce sujet.
- Les agents et élus de la commune se sont retrouvés autour de Jean-Maurice Banc, agent communal depuis 1988, affecté au service de la voirie, pour célébrer son départ à la retraite.
- Un concours photo sur le thème de l'eau est organisé par la municipalité depuis le 1er janvier 2011. Ce concours est gratuit et ouvert à tous, le règlement et l'inscription sont à retirer en mairie avant le 15 mai 2011.

Recensement citoyen obligatoire

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire, à la mairie du domicile sur présentation d'une pièce d'identité nationale. L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat dont le permis de conduire. Après la « journée défense et citoyenneté » (JDC ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC , également obligatoire à toute inscription. Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Il est aussi possible de se faire recenser par internet en créant un compte sur : mon.service-public.fr.

AGENDA DES MANIFESTATIONS ET FESTIVITES

8 mai : Cérémonie au Monuments aux morts à 10h30

12 mai : Rencontre avec l'illustratrice Lucile PLACIN à la médiathèque à 18h

13 mai : Remise des ceintures et diplômes du Club de Judo au gymnase à 19h

14 mai : ARBRES - Randonnée pédestre -Ferme du château à 17h

15 mai : Les Amis du Château - Assemblée Générale - Centre Culturel

17 au 26 mai : Rêves et Envols - Voyage en Italie

19 mai : Réunion publique communale à la ferme du château à 20h30

21 mai : Spectacle musical de Olivier Villa au Centre Culturel à 20h30

27-28 mai : Tennis de table - Tournoi international Stade J. Courivaud

3 juin : Chorale à Travers Chants à l'Eglise de Javarzay à 20h30

5 juin : Les Amis des Chaumias - Marche pédestre - Place des Chaumias

5 juin : Concert « Les Caprices Harmoniques » - Eglise Notre Dame

10 juin : Remise des Trophées Sportifs au C. Culturel à 19 h avec la section danse

11 juin : Kermesse du Sacré Coeur - Théâtre de verdure

17 juin : Surfin' Boutonne - Fête de la Musique – Place Cail

17 juin : Marchavec - Voyages des aînés à Bordeaux

17 juin-18 juin : Information sur la diminution de l'utilisation des pesticides et sur la réappropriation de l'éau, dans le parc de la mairie et réunion à la ferme du château à 20h30 le 17 juin.

18 juin : Atelier « jardinage sans pesticide » au Château de Javarzay à 15 h

19 juin : Espérance - Brocante - Site du château

24 au 27 juin : Fête Foraine au Pré de la Foire

25 juin : APE - Fête des écoles - Théâtre de verdure

26 juin : Foire aux pirons - Javarzay et 27 juin : Feu d'artifice

30 juin : Don du sang - De 16h à 20h - Centre Culturel

02 juillet : Anim à la Clé -Concert Brassband - Théâtre de verdure à 20h30

La bibliothèque fait peau neuve

La bibliothèque dont le sol est en partie en mauvais état (plancher bois sous linoléum) va être rénovée et être en même temps entièrement repeinte. De ce fait, elle sera fermée du lundi 27 juin au dimanche 31 juillet. Nous sommes désolés de cette fermeture mais aucune solution alternative n'est possible. Merci de prendre vos dispositions.

Des nouveaux commerçants

Bienvenue à Mme Marie-Thérèse ROUSSEAU qui a ouvert sa boutique solidaire de vêtements d'occasion « Le Ptit Billy » en janvier au 8 rue de l'Eglise à Javarzay (Tel : 05 49 07 76 68). Elle propose aussi des services de lavage, de repassage, de couture et de la vente de laine.

Bienvenue à Mlle Laura BOUE, la nouvelle propriétaire du cabinet d'esthétique au n°8 Place Cail. (Tel :05 49 27 21 66). Elle propose des soins du corps, du visage et des ongles.

L' entreprise de peinture et décoration de Stéphane FLEURY étend son activité en ouvrant le 1er juin son "Atelier " au 4, Avenue Louis Proust (Tél.: 05 49 29 86 57). Elle proposera à la vente un large choix de produits professionnels : peintures, papiers peints, divers sols, etc, aux particuliers et aux collectivités.

Pas de feu en été

La préfecture rappelle qu'il est interdit d'allumer des feux à moins de 200 m des bois, landes ou plantations du 1er juin au 30 septembre En dehors de cette période, seuls les propriétaires et exploitants sont autorisés à le faire sur leurs terrains.

Fête de la Musique

L'association Surfin'Boutonne organise la fête de la musique en partenariat avec les cafetiers et la commune sur la Place Cail le vendredi 17 juin à partir de 18h avec des groupes locaux. La soirée sera ensuite animée par trois groupes : MELI-SKROCK (ska, rock et reggae), TETE DE OUF (rock français), BAD BLUES BAND (blues, rock).

Couleur à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de juillet 2011.